

## LISTE DES TACHES DE L'ENTREPRISE lors du Stage de Longue Durée 3+1 SERVICES ET ADMINISTRATION - FIEc

Documentation disponible : <https://www.cifc-vd.ch/?page=filieres/mpc3plus1> ou dans Konvink.

L'entreprise doit établir un plan de formation (<https://www.cifc-vd.ch/?page=filieres/mpc3plus1>) celui-ci se trouve également dans Konvink.

Tous les mandats pratiques sont à réaliser dans Konvink dans la « box mes œuvres »

### CCE

*Définition :* Contrôle des Compétences en Entreprise, est composé des mandats pratiques, des grilles de compétences en auto-évaluation et évaluation externe, du rapport de formation et du bulletin de notes.

*Conditions :* Le CCE est basé sur les mandats pratiques réalisés durant le semestre dans l'entreprise.

*Nombre :* CCE 1 : 1<sup>er</sup> semestre délai : 15 février  
CCE 2 : 2<sup>ème</sup> semestre délai : 15 mai

*Objectifs :* Doit contenir les mandats pratiques et les grilles de compétences.

*Notes :* selon le fichier dans Konvink.

*Réussite :* Note finale de 4.

*Documents :* dans Konvink.

### Contrôle de compétence des CI (CC-CI)

- Les personnes en formation traitent 2 mandats de transferts.
- Les mandats transferts sont des tâches où les contenus d'apprentissage sont reliés à la pratique en entreprise.
  - Les apprentis documentent les résultats des mandats de transferts dans Konvink. Ils utilisent pour cela la « box mes œuvres » sur Konvink.
  - Les deux mandats de transferts sont évalués par les responsables CI.

*Conditions :* Le mandat de transfert 1 est le CC-CI 1 « Traiter les demandes des clients » avec 2 certificats e-tests.  
Le mandat de transfert 2 est le CC-CI 2 « Mon Projet » avec 4 certificats e-tests.

*Délais :* Dates définies d'année en année. Œuvres à déposer sur Konvink.

*Objectifs :* Lors des CI, les apprentis sont familiarisés aux thèmes des mandats de transferts ainsi qu'aux unités d'apprentissages qui composent les certificats e-tests.

*Documents :* dans Konvink.

### CI

*Nombre :* 8 cours d'une journée et 2 Visios (CI3 et CI5).

### Examen

*Oral :* 50 mn d'oral basé sur 5 tâches partielles couvrant toutes les DCO (domaines de compétences opérationnelles).

*Note :* 9 points maximum par tâches partielles.

*Réussite :* Note éliminatoire, pas de note en dessous de 4.